

Déclaration de participation

L'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement, organisme compétent en Belgique pour la Région de Bruxelles-Capitale, a enregistré l'organisation mentionnée ci-dessous dans la liste européenne du système communautaire de management environnemental et d'audit (EMAS)

Dénomination de l'organisation :	Institut Royal Météorologique
Adresse de l'organisation :	Avenue Circulaire, 3 – 1180 Uccle
Numéro d'enregistrement :	BE - BXL - 000036
Date de l'enregistrement :	Lundi 7 septembre 2015
Etendue de l'enregistrement :	Les activités d'encadrement de l'IRM : services des ressources humaines, comptabilité, service juridique, prévention et sécurité, réception ; les activités de la direction d'appui centrées sur les infrastructures informatiques et de télécommunication ; Les activités opérationnelles de l'IRM regroupées sous trois services : prévisions du temps et renseignements climatologiques ; observations ; recherche météorologique et climatologique
Personne de contact :	<u>Site</u> :
M Benoit VANDERVAEREN	BXL - 001 : Institut Royal Météorologique

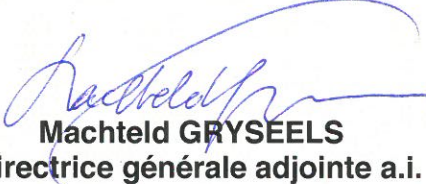
Nom du vérificateur environnemental : « **AIB-Vinçotte International** »

Numéro d'accréditation : « **BE-V-0016** »

Dénomination de l'autorité régionale belge chargée de faire appliquer la réglementation et dont dépend l'organisation :
Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement



Cette organisation applique un système de management environnemental. Le public est informé de ses résultats en matière d'environnement par une déclaration environnementale validée et mise à jour conformément au règlement (CE) n° 1221/2009 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2009.


Machteld GRYSEELS
Directrice générale adjointe a.i.


Frédéric FONTAINE
Directeur général

